

3.6.173 - ALARM FWV

Amélioration des secours transfrontaliers d'urgence et coordination des exercices Gestion opérationnelle des risques transfrontaliers FRANCE WALLONIE VLAANDEREN

1. OPERATEUR CHEF DE FILE

SDIS 59

Code postal : 59028

Ville : LILLE

Pays : France

2. OPERATEURS ET BUDGET

OPERATEURS	VERSANT	BUDGET TOTAL	FEDER
SDIS 59	FR	947 822,64 EUR	473 911,32 EUR
Préfecture du Nord - Cabinet SIRACEDPC 59	FR	OP associé	OP associé
Métropole Européenne de Lille (MEL)	FR	84 972,51 EUR	42 486,25 EUR
Forum Européen pour la Sécurité Urbaine (FESU)	FR	95 120,00 EUR	47 560,00 EUR
DREAL NORD PAS DE CALAIS PICARDIE	FR	272 609,00 EUR	136 304,50 EUR
Institut Scientifique de Service Public (ISSeP)	WA	469 317,79 EUR	234 658,89 EUR
Federale Diensten van de Gouverneur van West- Vlaanderen	VL	50 153,26 EUR	25 076,63 EUR

ALARM FWV

ZONE HAINAUT OUEST	WA	OP associé	OP associé
ZONE HAINAUT CENTRE	WA	94 351,27 EUR	47 175,63 EUR
ZONE HAINAUT EST	WA	OP associé	OP associé
ZONE WESTHOEK	VL	OP associé	OP associé
ZONE FLUVIA	VL	94 351,27 EUR	47 175,63 EUR
RPA Hainaut Sécurité	WA	64 482,75 EUR	32 241,37 EUR
Vlaamse Overheid - Agentschap voor Maritieme Dienstverlening en Kust (MDK)	VL	71 434,30 EUR	35 717,15 EUR
Centre Informatique du Hainaut	WA	101 680,00 EUR	50 840,00 EUR
EMIZ NORD	FR	314 716,00 EUR	157 358,00 EUR
Services du Gouverneur de la Province du Hainaut	WA	204 057,00 EUR	102 028,50 EUR
Service Public de Wallonie	WA	OP associé	OP associé
Préfecture de Zone de Défense EST	FR	OP associé	OP associé
SDIS 02	FR	OP associé	OP associé
SDIS 08	FR	OP associé	OP associé
Services du Gouverneur de la province de Luxembourg	WA	OP associé	OP associé
Services du Gouverneur de la Province de Namur	WA	OP associé	OP associé
Zone de secours LUX	WA	OP associé	OP associé

ALARM FWV

Agentschap voor Geografische Informatie Vlaanderen (AGIV)	VL	OP associé	OP associé
Zone de secours DINAPHI	WA	OP associé	OP associé
TOTAL		2 865 067,79 EUR	1 432 533,87 EUR

3. RESUME

Le projet ALARM, "pour une sécurité sans frontières".

Un bassin de vie et de risques commun ne doit pas connaître d'obstacles à la réalisation des missions des services de secours en situation d'urgence.

Identifier ensemble les risques existants, apprendre à collaborer au quotidien pour mieux réagir en situation d'urgence, et promouvoir une culture citoyenne de la sécurité civile, telle est l'ambition du projet ALARM.

Cette initiative tripartite « France-Wallonie-Flandre » vise à développer une coopération transfrontalière opérationnelle entre les acteurs de la sécurité civile de part et d'autre de la frontière franco-belge aux différents niveaux (analyse des risques, planification, gestion de crise) et sur un large spectre de risques transfrontaliers.

Elle rassemble 26 partenaires français et belges, institutionnels, opérationnels, techniques et scientifiques, responsables et experts de la mise en oeuvre des politiques de sécurité civile.

Le projet se déploie autour de trois axes :

- Une gestion intégrée des risques, avec la mise en place d'une plate-forme commune d'échange d'informations ;
- Une coopération opérationnelle « au quotidien », avec l'élaboration d'un schéma transfrontalier d'analyse et de couverture des risques (STACR) et des actions en faveur d'une meilleure communication entre les services de secours;
- L'implication des pouvoirs locaux et des populations.

Le projet ALARM repose sur un double enjeu, géographique et opérationnel :

L'extension géographique à la Flandre occidentale est au coeur du projet et représente un des défis de l'initiative. L'extension progressive de l'initiative le long de la frontière doit permettre de mettre en place un réseau stratégique profitable à l'ensemble du territoire transfrontalier concerné.

L'engagement opérationnel repose sur une prise en considération de risques élargie : des risques courants (incendie, accidents de la route), aux risques technologiques, industriels, naturels (inondations, mouvements de terrains) et anthropiques (perturbation des réseaux de service, flux, mobilité). Il repose aussi sur la volonté des acteurs belges et français de mettre en place une coopération opérationnelle pour gérer ces risques transfrontaliers et répondre ensemble aux situations d'urgence.

L'objectif in fine est le renforcement et le développement d'une protection optimale de la population transfrontalière dans un contexte de partage de bassins de risques (bassins versants, littoral) et de similitude des menaces

4. DATE DE DÉBUT ET DE FIN DU PROJET

Date de début : 01/07/2016

Date de fin : 30/06/2020

5. DÉNOMINATION DE LA CATÉGORIE D'INTERVENTION

Prévention des risques et gestion des risques naturels non climatiques (par exemple les tremblements de terre) et des risques liés aux activités humaines (par exemple les accidents technologiques), y compris les campagnes de sensibilisation, les systèmes et les infrastructures de protection civile et de gestion des catastrophes

6. RAPPORT D'ACTIVITÉS AU 31/03/2017

Les conséquences d'une catastrophe naturelle ou d'un accident technologique ou industriel ne s'arrêtent pas aux frontières

Avec 620 km de frontière commune, la France et la Belgique sont particulièrement concernées. La zone frontalière est marquée par une forte concentration d'industries, la présence de 2 centrales nucléaires (Gravelines et Chooz), la similitude des risques naturels (inondations, glissements de terrain, cavités souterraines), la présence de grands axes de communication, une urbanisation transfrontalière importante et une forte densité de population (324 habitants au km²)

Pour répondre à ces enjeux, le projet Interreg V FWV « ALARM » réunit 26 partenaires français, wallons et flamands autour d'une triple ambition:

- partager l'analyse des risques existants

- apprendre à collaborer au quotidien pour mieux réagir en situation d'urgence
- promouvoir une culture citoyenne de la sécurité civile

Cette initiative tripartite «France-Wallonie-Flandre» vise à développer une coopération transfrontalière opérationnelle entre les acteurs de la sécurité civile de part et d'autre de la frontière franco-belge, aux différents niveaux et sur un large éventail de risques

Le service départemental d'incendie et de secours du Nord (SDIS 59) a été choisi pour être le chef de file du projet ALARM, d'un commun accord entre les partenaires belges et français

Le projet ALARM a débuté le 01/10/16. Suite au CA de lancement du 17/10/16, plusieurs actions ont été menées

Pour les modules de travail gestion du projet et actions de communication, une des 1ères missions était la réalisation du séminaire de lancement. Celui-ci s'est déroulé avec succès le 31/01/17. Des réunions avec le CIH ont été fixées afin d'œuvrer à la création du site web et d'un module de suivi du projet

Concernant le module de travail gestion intégrée des risques, l'ISSeP a lancé un travail de recensement de données sur l'implantation des casernes sur chaque zone, des ressources et moyens affectés à chaque caserne

Pour le module de travail sur la coopération opérationnelle, les travaux de mise en place des officiers de liaison transfrontaliers ont été lancés

Concernant le module implication des pouvoirs locaux, plusieurs actions ont été lancées: plans communaux de sauvegarde et plans communaux d'urgence et d'intervention, fiche «Réflex», journée d'information pour les maires et bourgmestres. Les partenaires œuvrent à la mise en place d'une instance de gouvernance transfrontalière dans le domaine de la sécurité civile

7. DATE DE LA DERNIÈRE MISE À JOUR

31 mars 2017